

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00083

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DE SAINT-CHAMOND ET DE L'HORME - SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET DU COMITE TECHNIQUE

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 131
Nombre de présents : 88
Nombre de pouvoirs : 16
Nombre de voix : 104

Délibération affichée le : 18 mars 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Vincent BONY,
M. Lionel BOUCHER, Mme Hélène BRUYERE, Mme Laurence BUSSIERE,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO,
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL,
M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE,
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS,
Mme Michelle GALLAND, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON,
M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET,
Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,
M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,
Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, Mme Catherine NAULIN,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT,
M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
Mme Joelle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Janine RUAS, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY,

Le 18 mars 2016

VIA DOTELEC - iXBus

M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE,
M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI,
M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
Mme Patricia CORTEY donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Laurence JUBAN donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Anne DE BEAUMONT,
M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à Mme Catherine NAULIN,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Annick ROATTINO donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Florent PIGEON

Membres titulaires absents excusés :

M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Jennifer BONJOUR, M. Henri BOUTHEON, M. Olivier BROUILLOUX,
Mme Catherine CHAPRON, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE,
M. Marc FAURE, M. Michel GANDILHON, Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR, Mme Delphine JUSSELME,
M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCQ,
Mme Babette LUYA, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Brigitte MASSON,
Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE, Mme Monique ROVERA,
Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Catherine ZADRA

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DE SAINT-CHAMOND ET DE L'HORME - SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET DU COMITE TECHNIQUE

Saint-Etienne Métropole est compétente en matière d'eau potable depuis le 1^{er} janvier 2016.

Par suite, certains syndicats, compétents en matière d'eau et inclus dans le périmètre de Saint-Etienne Métropole, ont été dissous. C'est le cas du Syndicat des Eaux de Saint-Chamond-L'Horme.

Le Syndicat des Eaux de Saint-Chamond-L'Horme avait attribué à la société Véolia Eau, un contrat de délégation de service public de l'eau potable. Ce contrat arrivant à échéance le 31 décembre 2016, il appartient à Saint-Etienne Métropole d'organiser et gérer le service d'eau sur ces 2 communes.

Le Conseil communautaire se prononcera prochainement sur le mode de gestion futur du service d'eau potable pour ces deux communes.

Saint-Etienne Métropole envisageant de reconduire la gestion du service public d'eau potable en délégation de service public, il y a lieu, en amont de la décision du Conseil de Communauté sur le mode de gestion du service, de saisir, pour avis, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et le Comité Technique (CT) en application des dispositions des articles L1411-4 et L1413-1 du CGCT; cette saisine relevant de la compétence du Conseil de Communauté.

En termes de calendrier, il est prévu d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de ces deux instances dès que possible.

Le choix du mode de gestion de ce service public se fera ensuite par le Conseil de Communauté au vu de ces avis et par adoption du rapport sur le principe de la délégation de service public.

En cas d'approbation du choix de la gestion en délégation de service public, l'avis d'appel public à concurrence devra être lancé courant avril 2016.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux et le Comité Technique dans le cadre de la gestion du service public d'eau potable des communes de Saint-Chamond et de L'Horme.**

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre et 3 abstentions.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU